

Championnats Ile de France Cadets Juniors
Samedi 29 et Dimanche 30 Juin 2024
Stade ROBERT BOBIN - Bondoufle

REGLEMENT TECHNIQUE

Au regard du nombre d'engagés au jeudi 27 juin 2024, la CSO prend les décisions suivantes :

Courses - Le nombre de finales pour les courses est le suivant :

100m CAF, CAM, JUM, JUF : 3 finales par catégorie

200m CAF, JUF: 2 finales par catégorie

200m CAM, JUM : 3 finales par catégorie

400m JUF , JUM : 1 finale par catégorie

100m haies CAF, 100m haies JUF, 110m haies CAM, 110m haies JUM: 1 finale par catégorie

400m haies CAF, JUF, CAM, JUM : 1 finale par catégorie

RAPPEL

Non-participation aux finales : à l'issue des séries, les athlètes qualifiés pour les finales, **mais qui ne souhaitent pas y participer**, sont priés d'en avvertir le secrétariat de la compétition.

Règlement des concours

A l'issue des trois premiers essais :

- les 8 premiers athlètes du concours ont le droit à trois essais supplémentaires
- les 8 premiers athlètes licenciés dans un club LIFA ont le droit à trois essais supplémentaires

Montées de barre

Hauteur CAM

	1,67	1,72	1,76	1,80	1,84	1,87	1,90	1,93	1,96	1,99	2,01	2,03	2,05
	2,07	2,09	2,11										

Hauteur JUM

	1,59	1,64	1,69	1,74	1,78	1,82	1,86	1,89	1,92	1,95	1,97	1,99	2,01
	2,03	2,05	2,07	2,09									

Hauteur CAF

	1,30	1,35	1,40	1,44	1,47	1,50	1,53	1,56	1,59	1,61	1,63	1,65	1,67
	1,69	1,71	1,73	1,75	1,77	1,79	1,81						

Hauteur JUF

	1,28	1,33	1,38	1,42	1,46	1,49	1,52	1,55	1,57	1,59	1,61	1,63	1,65
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Perche CAM/JUM

Groupe A	3,52	3,67	3,77	3,87	3,97	4,07	4,17	4,27	4,37	4,47	4,57	4,67	4,77
	4,82	4,87	4,92	4,97	5,02	5,07							
Groupe B	2,82	3,02	3,22	3,37	3,52	3,67	3,77	3,87	3,97	4,07	4,17	4,27	4,37

Perche CAF/JUF

Groupe A	1,81	1,96	2,11	2,26	2,41	2,56	2,71	2,86	3,01	3,16	3,26	3,36	3,46
	3,56	3,61	3,66	3,71	3,76								

Rappel des règles applicables

Participation des athlètes

- Un seul U18 est admis dans les relais 4x100m U20.
- Un seul U16 est admis dans les relais 4x100m U18.
- Les athlètes ne sont pas autorisés à participer à deux relais différents lors de ces championnats.

403.4 Règlementation particulière pour les U18

- La limitation de participation s'applique dans les courses (et à la marche) à partir de 400m : le coureur de 400m et au-delà ne pourra effectuer une autre course dans la journée, excepté le relais 4x100m. Cette règle s'applique à tous les tours qualificatifs territoriaux. (400 et 800 U18 le samedi)